

07.07.2014 - 17:34 Uhr

DGAP-News: Zur Rose AG: Décision du tribunal fédéral à propos de la collaboration entre les médecins et Zur Rose dans le canton de Zurich: les indemnités des médecins prescripteurs travaillant par voie électronique à Zurich seront limitées; la déc...

EQS Group-News: Zur Rose AG / Mot-clé(s): Affaire juridique
Zur Rose AG: Décision du tribunal fédéral à propos de la collaboration entre les médecins et Zur Rose dans le canton de Zurich: les indemnités des médecins prescripteurs travaillant par voie électronique à Zurich seront limitées; la décision concerne 35 médecins

07.07.2014 / 17:33

Frauenfeld, le 7 juillet 2014

Communiqué de presse

Décision du tribunal fédéral à propos de la collaboration entre les médecins et Zur Rose dans le canton de Zurich:

les indemnités des médecins prescripteurs travaillant par voie électronique à Zurich seront limitées; la décision concerne 35 médecins

En Suisse, le fait qu'un médecin puisse ou non délivrer un médicament dans son cabinet médical est réglementé sur le plan cantonal. Dans le canton de Zurich, la prescription directe de médicaments - sous réserve d'une autorisation - est permise dans les villes de Zurich et de Winterthur depuis mai 2012. Rien que dans ces deux villes, 777 cabinets médicaux*, dont un grand nombre de clients Zur Rose, ont fait usage de cette possibilité jusqu'au 31 décembre 2013. Dans le canton de Zurich, près de 350 médecins ont également profité des envois à bas prix de la part de Zur Rose qui livre les médicaments commandés directement au domicile des patients. Afin de disposer encore plus efficacement et plus économiquement de ce canal de distribution convivial pour les patients, les médecins transmettent les ordonnances électroniquement et fournissent d'autres prestations avantageuses à Zur Rose. Certains cabinets médicaux renoncent à la remise de médicaments dans leurs propres cabinets et ne disposent donc pas d'autorisation de prescription directe.

Par son jugement d'aujourd'hui, le Tribunal fédéral a décrété que le fait que les médecins soient indemnisés de certaines prestations qu'ils fournissent à Zur Rose n'était pas compatible avec les limitations cantonales concernant la prescription directe dans le canton de Zurich. La question de la recevabilité des indemnités n'a pas été complètement éclaircie et fait l'objet d'une autre procédure auprès du tribunal d'administration fédérale. 35 médecins sont concernés par ce jugement. «La liberté de choix des patients est un critère et une orientation de notre action. Nous regrettons que les acteurs de pointe du système de santé soient touchés par la décision du tribunal fédéral», souligne Walter Oberhänsli, CEO de Zur Rose.

Convivial pour les patients et discret

Cela fait treize ans que les patients peuvent acheter des médicaments directement à la pharma à domicile Zur Rose. L'envoi de médicaments répond aux besoins des patients et est bon marché. Zur Rose rend particulièrement service aux malades chroniques, aux personnes handicapées ou âgées en leur envoyant périodiquement les médicaments nécessaires et en prenant en charge

d'autres prestations. De plus, l'envoi permet également d'acheter des médicaments se référant à des maladies graves sans que l'opinion publique ne le sache.

*) Rapport d'expérience du contrôle cantonal des médicaments du canton de Zurich d'avril 2014

Contact

Lisa Lüthi, responsable communication,
e-mail: lisa.luethi@zurrose.ch, téléphone: +41 52 724 08 14

Zur Rose

Le groupe suisse Zur Rose compte parmi les leaders de la distribution de médicaments en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Elle est par ailleurs le numéro un européen de la vente de médicaments par correspondance. Zur Rose a été fondée en 1993 en tant que grossiste pour le corps médical. Depuis 2001, elle exerce également l'activité de pharma à domicile pour les clients privés. Le siège opérationnel du groupe se situe à Frauenfeld (CH), depuis où le marché suisse est approvisionné. En Allemagne et en Autriche, Zur Rose exerce ses activités grâce à ses filiales DocMorris à Heerlen (NL) et Zur Rose Pharma à Halle an der Saale (DE). Les entreprises du groupe Zur Rose se distinguent par un modèle commercial innovant et contribuent à un approvisionnement en médicaments optimal et efficace à un niveau de prix peu élevé. Zur Rose emploie plus de 800 collaborateurs sur ses différents sites. Durant l'exercice 2013, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 911 millions de francs. Les actions de la Zur Rose SA (ISIN CH0042615283) sont négociées sur les plates-formes hors-bourse OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise et KMU-X de la Banque Cantonale de Zurich. L'emprunt d'entreprise de plus de 50 millions de francs souscrit en novembre 2012 dans le cadre du financement de l'acquisition de DocMorris est coté à la bourse suisse SIX Exchange (n de valeur 19972936, ISIN CH0199729366, ticker ZRO12).

Fin du communiqué aux médias

07.07.2014 Communiqué de presse transmis par EQS Schweiz AG.
www.eqs.com - Archives des nouvelles:
<http://switzerland.eqs.com/de/News>

L'éditeur est responsable pour le contenu de la nouvelle.

Langue: Français:
Entreprise: Zur Rose AG
Walzmühlestrasse 60
8500 Frauenfeld
Schweiz
Téléphone: +41 52 724 00 30
Télécopie: +41 52 724 00 31
Internet: www.zurrose.com
ISIN: CH0199729366, CH0042615283
Bourses: Bourse(s) étrangère(s) SIX

Fin du message EQS Group News-Service

277003 07.07.2014